



## Expropriation d'un bien source de revenus

Par **tonton59**, le **09/06/2009** à **15:25**

bonjour je souhaiterais savoir si il est possible d'éviter l'expropriation d'un bien qui est source de revenus?

En l'espèce, il s'agit d'une carrière dans l'enceinte d'une clinique vétérinaire où des chevaux sont mis en repos ou en rééducation.

La mairie veut exproprié le vétérinaire pour construire un espace vert. L'espace vert étant reconnu d'utilité publique, y a t'il un moyen de garder la carrière.

En vous remerciant d'avance pour une éventuelle réponse, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Par **suyenbop**, le **15/07/2009** à **11:46**

l'expropriation est 1 procédure lourde. il vous revient de faire valoir intelligemment cette source de revenu